



Dossier du BHI S1/5051- TA-005-3

LETTRE CIRCULAIRE 21/2013
12 mars 2013

**CONTRIBUTION DE L'OHI A LA PREPARATION DE LA TROISIEME SESSION DU
COMITE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES SUR LA GESTION DE L'INFORMATION
GEO spatIALE A L'ECHELLE MONDIALE (UN-GGIM)**

Références :

- A. LC du BHI 66/2011 en date du 3 novembre - *Participation de l'OHI au comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale*
- B. LC du BHI 82/2012 en date du 22 août – *Rapport sur la deuxième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale*
- C. LC du BHI 88/2012 en date du 8 octobre - *Second forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, Doha, Qatar, 4-6 février 2013*
- D. LC du BHI 17/2013 en date du 17 février - *Second forum de Chengdu sur la carte mondiale pour le développement durable de l'UN-GGIM : développement et applications pour la cartographie des risques urbains, Chengdu, Province du Sichuan, Chine, 24-26 avril 2013*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre circulaire du BHI 66/2011 (Référence A) rendait compte de la création d'un comité d'experts des NU sur la gestion de l'information à l'échelle mondiale (UN-GGIM) et des opportunités que la participation de l'OHI et des organismes de ses Etats membres leur apporte en sensibilisant et en encourageant l'intérêt descendant des gouvernements et l'appui aux programmes hydrographiques nationaux. La participation à l'UN-GGIM aide également à la coordination au plus haut niveau du programme de l'OHI avec ceux des autres organisations internationales, des associations et des organismes de normalisation. Les références B, C et D informaient les Etats membres de l'avancement et de la planification des activités liées à l'UN-GGIM.

2. Comme indiqué dans la LC 82/2012 (Référence B), la 2^{ème} session de l'UN-GGIM proposait de préparer des rapports sur deux items intéressant directement l'OHI aux fins de discussion lors de sa 3^{ème} session prévue à Cambridge (Royaume-Uni) du 24 au 26 juillet 2013. Un item traite de l'état des normes géospatiales et l'autre de l'état de l'hydrographie et de la cartographie marine.

3. En ce qui concerne l'état des normes géospatiales, l'UN-GGIM a invité l'ISO, l'OHI et l'Open Geospatial Consortium (OGC) à produire un rapport conjoint. Un projet a été préparé par les responsables du comité technique de l'ISO (TC) 211 – « *Information géographique / Géomatique* », le bureau de l'OGC et le BHI et il est actuellement diffusé aux membres des trois organisations pour commentaires. Le projet de rapport est placé sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : [-Home > Organisations Internationales Documents>UN-GGIM](#) ainsi que des documents de référence.

4. Le projet de rapport présente une analyse des besoins en matière de normalisation portant sur les questions abordées par l'UN-GGIM relatives aux lignes de base actuelles des normes du TC 211 de l'ISO, de l'OGC et de l'OHI. La partie principale du projet de rapport comprend quatre sections. La première section présente le contexte du rapport. La seconde section décrit la manière dont le TC 211 de l'ISO, l'OGC et l'OHI fonctionnent et coopèrent en matière de normalisation des informations géographiques. La troisième section fournit un résumé de l'analyse détaillée des normes en vigueur et des besoins futurs décrits dans les annexes. La dernière section contient les recommandations soumises à l'examen de l'UN-GGIM.

5. La contribution du BHI au projet de rapport est essentiellement factuelle. Elle souligne le rôle que l'OHI joue dans l'établissement des normes géospatiales à l'échelle mondiale et montre que le niveau d'harmonisation et d'interopérabilité des services hydrographiques et de cartographie marine au niveau mondial peut être considéré comme satisfaisant. Le BHI a donc mis en évidence dans le projet de recommandations (voir section 4 du projet de rapport) le besoin crucial d'améliorer les services hydrographiques et la production de cartes marines ainsi que de coordonner les activités des Etats côtiers dans le cadre de l'OHI.

6. L'état de l'hydrographie et de la cartographie marine dans le monde sera discuté plus en détails dans un rapport distinct qui traitera du deuxième item mentionné au paragraphe 2. La préparation d'un document d'information de l'OHI basé sur la C-55 est en cours de discussion avec le secrétariat de l'UN-GGIM et il en sera rendu compte aux Etats membres en temps voulu.

7. Le projet de rapport sur les normes géospatiales sera finalisé en marge de la 36^{ème} séance plénière du TC 211 de l'ISO et des réunions associées qui doivent se tenir à Busan, République de Corée, du 27 au 31 mai 2013. Les Etats membres de l'OHI sont invités à examiner ce projet et à faire part de leurs commentaires au Comité de direction dans les meilleurs délais, et **au plus tard le 30 avril 2013**, afin de laisser suffisamment de temps au groupe de rédaction pour compiler les commentaires avant les réunions du TC 211 de l'ISO.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Gilles BESSERO
Directeur